

Association Gaia
12, rue de la Forêt
68120 Richwiller

Monsieur le Préfet du Haut-Rhin
Président de la C.S.S. MDPa –Stocamine
Sous-Préfecture de Thann
3, rue Poincaré
BP 80119
68802 Thann

Objet : démission de la CSS

Monsieur le Président,

Réunis en assemblée générale le 9 juin dernier, les membres de l'association Gaia ont à l'unanimité décidé de quitter le collège des associations de la CSS MDPa - Stocamine.

Membre de la CLIS, puis de la CSS depuis son origine, l'association Gaia s'est toujours opposée à l'enfouissement des déchets ultimes dans notre sous- sol.

Cette gestion des déchets, irresponsable et indigne d'un pays civilisé, continue à être mise en œuvre par l'Etat et ses experts. Nous refusons dorénavant d'être complice d'un Etat et d'une entreprise qui, contre l'avis de la population et de ses représentants élus, poursuit sa funeste besogne.

Les déchets de Stocamine, enfouis dans notre sous- sol représentent une menace permanente pour la nappe phréatique alsacienne et laisse un héritage empoisonné à nos successeurs.

J'ai l'honneur, Monsieur le Président, de vous présenter la démission de l'association Gaia.

Je vous adresse, Monsieur le Président de la CSS MdpA-Stocamine, mes salutations les plus distinguées.

Richwiller, le 12 juin 2018

Christine Baudey, Présidente de l'association Gaia